

COMPTE-RENDU DE REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DE VITROLLES
SEANCE ORDINAIRE
DU 27 AOUT 2020

L'an deux mille vingt, le **vingt-sept du mois d'août à 18 heures trente**, en application des articles L.2121-7 et L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de VITROLLES dans la salle de la mairie sous la présidence de **Mme. Claudie JOUBERT, Maire**.

- Date de la convocation : 21 août 2020
- Support de la convocation : Courriel
- Nombre de conseillers en exercice : 11
- Nombre de conseillers présents : 11
- Nombre de conseillers votants : 11

Conseillers présents :

M. Jérôme BONNET, M. Eric COUDOURET, Mme Mireille CHABAUD, M. Jérôme FOULQUE, M. Christian GARCIN, Mme Stéphanie ISTRIA, Mme. Claudie JOUBERT, M. François MILLON, M. Nicolas RICHIER, Mme Laeticia RUEFF, Mme Josiane SICARD.

LE QUORUM EST ATTEINT.

Secrétaire de séance : BESSE-HENNINGER Amandine, secrétaire de mairie.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Délibération : Attribution subvention la Boule de DEOULE
- Délibération : Attribution subvention la POM'DOREE
- Délibération : Attribution subvention les pompiers de Gandière
- Délibération : Attribution subvention la société de chasse ST Hubert
- Délibération : Election représentants commission communale des impôts
- Questions diverses

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion de conseil municipal.

**DELIBERATION 2020-17 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A « LA BOULE DU VAL DE
DEOULE »**

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

Le Club LA BOULE DU VAL DE DEOULE a fait la demande d'une subvention à la mairie de Vitrolles.

Madame le maire propose d'accorder une subvention de 300€.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** d'accorder la subvention de 300€ à LA BOULE DU VAL DE DEOULE.

DELIBERATION N°2020-18 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A « LA POM'DOREE »

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

L'association la POM'DOREE a fait la demande d'une subvention à la mairie de Vitrolles.

Madame le maire propose d'accorder une subvention de 200€.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** d'accorder la subvention de 200€ à POM'DOREE.

**DELIBERATION N°2020- 19 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'AMICALE DES
SAPEURS-POMPIERS DE GANDIERE**

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Gandière a fait la demande d'une subvention à la mairie de Vitrolles.

Madame le maire propose d'accorder une subvention de 200€.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** d'accorder la subvention de 200€ à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Gandière.

DELIBERATION N°2020-20 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

La société de chasse Saint Hubert a fait la demande d'une subvention à la mairie de Vitrolles.

Madame le maire propose d'accorder une subvention de 300€.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** d'accorder la subvention de 300€ à la société de chasse Saint Hubert.

DELIBERATION N°2020-21 : ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

Dans le cadre de la commission communale des impôts, le Directeur Départementale des Finances Publiques des Hautes Alpes désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre le 11 août 2020 et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal. Est proposée par la DGFIP :

COMMISSAIRES TITULAIRES (NOM Prénom)	COMMISSAIRE SUPPLEANTS (NOM Prénom)
ANDRIEU Eric BUMAT Anne Marie BONNY Pierre BIAIS Philippe CEAS René COSTORIER Michel	MOROTO Saturnin MORILLE Frédéric PHILIP Monique PIQUET Jean-Louis PAUL Patrice RICHIER Nicolas

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme Le Maire**;
- **Décide** d'accepter la désignation des contribuables proposée par la DGFIP.

QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Le conseil municipal s'est interrogé sur la location des salles communales pour réajuster les tarifs de location, de caution et de ménage. La décision a été prise de porter le tarif en ce qui concerne les salles à 280 euros le week-end et à 150 euros par jour pour les personnes extérieures au village. Les autres prix restent inchangés. L'élaboration d'une nouvelle fiche d'état des lieux est en cours.
- ➔ Le conseil municipal a évoqué la possibilité d'une nouvelle campagne de stérilisation. La SPA a été contacté, la municipalité est en attente d'autres propositions d'associations de protection animale.
- ➔ Le conseil municipal a signé un contrat avec la poste concernant la dénomination et la numérotation des rues.
- ➔ Le conseil municipal a évoqué le projet de couverture de téléphonie mobile sur les zones blanches entre Vitrolles le Haut et Lardier & Valença par Orange.

FIN DE SEANCE A 21H00

Vu pour être affiché le **1^{er} septembre 2020**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu pour être transmis en Préfecture le **1^{er} septembre 2020**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À Vitrolles, le **1^{er} septembre 2020**

Le Maire
Claudie JOUBERT



